

Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITE SYNDICAL

Délibération n° CS-2025-010

Mme la Présidente du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison certifie que la délibération de cette réunion a été transmise en Préfecture de la Haute-Savoie le 02 juin 2025 et a été certifiée exécutoire à compter du 03 juin 2025, date de publication du registre des délibérations.

Ce procès-verbal de séance a été publié sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Savoie le 13 février 2026 après avoir été approuvé par le Comité Syndical lors de sa séance du 09 février 2026.

Le Responsable du Secrétariat des Séances,

Les délibérations sont classées par numéros d'ordre croissant sur la base des trois derniers chiffres.

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 MAI 2025

Sous la Présidence de
Mme Agnès GAY

SYNDICAT MIXTE DU PLATEAU DE SOLAISON
► Comité Syndical ◄

Séance du 26 mai 2025



DELIBERATION N° CS-2025-010

N° Délib.	Objet	Page
*	- Ouverture de séance	5
*	- Clôture de séance	9

Délibérations

CS-2025-010	- Brizon – Plateau de Solaizon – Reconstruction du bâtiment de l'ancienne fruitière – Signature du marché de maîtrise d'œuvre	7
--------------------	---	---

Procès-Verbaux des séances du Comité Syndical

Séance du 26 mai 2025

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison, dûment convoqué le 19 mai de l'an deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la mairie de Brizon, le 26 mai de la même année à 19h30, sous la Présidence de Mme Agnès GAY, Présidente du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison.

Les fonctions de secrétaire de séance sont assurée par Mme Estelle GOURMELON.

Sont présents :

M. Didier LAYAT, **Vice-Président**

Mme Estelle GOURMELON, MM. Florent PIZZAGALI, Dimitri RIVOLLET, **Titulaires**

Absents excusés :

Mme Christelle PETEX, MM. Jean-Philippe MAS, Martial SADDIER

❖❖❖❖❖

Assiste à la séance :

- Mme MURIS, Directrice Adjointe des Bâtiments des services du Département

Procès-Verbal de séance du Comité Syndical du 26 mai 2025

MME LA PRÉSIDENTE.- J'ouvre cette séance du Comité Syndical en indiquant que Mme Christelle PETEX et Messieurs Jean-Philippe MAS et Martial SADDIER sont excusés.

Je constate cependant que nous avons le quorum nécessaire pour délibérer.

Il nous faut désigner un ou une secrétaire de séance, Mme Estelle Gourmelon, voulez-vous bien accepter-vous cette fonction ? Je vous remercie.

Mme Estelle Gourmelon est désignée secrétaire de séance.

Nous devons approuver le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 09 avril 2025 qui vous a été adressé le 19 mai dernier.

Est-ce que vous avez des remarques particulières, des abstentions, des votes contre ? Il n'y en a pas parfait.

Le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 09 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

Nous pouvons passer à l'examen du dossier de cette séance qui concerne signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du bâtiment de l'ancienne fruitière.

Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical

SEANCE DU 26 mai 2025

n° CS-2025-010

RAPPORTEUR: Agnès GAY

OBJET: BRIZON – PLATEAU DE SOLAISON – RECONSTRUCTION DU BATIMENT DE L'ANCIENNE FRUITIERE – SIGNATURE DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du plateau de Solaison dûment convoqué le 19 mai 2025 s'est réuni à la mairie de Brizon, sous la présidence de :

Mme GAY Agnès, Présidente du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Présent(e)s			
M. Didier LAYAT, Vice-Président			
Mme Estelle GOURMELON, MM. Dimitri RIVOLLET, Florent PIZZAGALI, Titulaires			
Représenté : (délégation de vote)			
Absent(e)(s) excusé(e)(s)			
Mme Christelle PETEX, M. Jean-Philippe MAS, M. Martial SADDIER			
Quorum (soit 4 élus) et Délégations de vote vérifiés			
Membres en exercice	8	Adopté à l'unanimité	
Présents	5	Voix Pour	5
Représenté(e)(s) / Absent(e)(s) excusé(e)(s)	0/3	Voix contre	0
Suffrages exprimés	5	Abstention(s)	0

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique ;

Vu le décret n° 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.3221-11-1, L.5721-1 à L.5721-8 ;

Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison n° 74-2023-08-31-00001 du 31 août 2023 ;

Vu la délibération n° CP-2023-0236 du 03 avril 2023 portant création et adoption des statuts du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Les visas ci-avant ayant été rappelés, Mme la Présidente indique qu'un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé le 05 août 2024 en vue de la reconstruction du bâtiment de l'ancienne fruitière. A l'issue de la sélection des candidatures, trois candidats ont été retenus et ont remis des propositions.

Le jury désigné pour cette procédure s'est réuni le 9 avril 2025 et a donné un avis favorable au projet de WM Architectes.

Mme la Présidente invite Mme Muris, Directrice Adjointe des Bâtiments des services du Département, à rappeler succinctement les principales caractéristiques du projet présenté par WM Architectes.

Mme la Présidente remercie Mme Muris et demande au Comité Syndical de bien vouloir délibérer et statuer.

**Le Comité Syndical,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

AUTORISE Mme la Présidente à signer le contrat et les actes d'exécution avec le groupement attributaire du marché, dont le mandataire est WM Architectes pour un montant de 443 500 € HT.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Signé,
La Présidente du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Plateau de Solaison,
Agnès GAY

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le 03/06/2025

ID : 074-200102184-20250526-CS_2025_010-DE



Procès-Verbal de séance du Comité Syndical du 26 mai 2025

MME. LA PRÉSIDENTE.- Puisqu'il n'y a pas d'autre dossier à examiner, nous avons terminé. Je remercie Mme Muris pour son travail et sa présence malgré l'horaire tardif.
La séance est levée (19h50).

Procès-verbal adopté lors de la séance publique du Comité Syndical du 09 février 2026.

La Présidente du Comité Syndical,



Agnès GAY

Le Secrétaire de Séance,



Estelle GOURMELON

Publication du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Directeur de la Publication : Mme Agnès GAY, Présidente du Syndicat Mixte
Rédaction : Services du Syndicat Mixte

Approuvé par le Comité Syndical le 09 février 2026 et publié sur le site internet
du Département de la Haute-Savoie le xx février 2026

Impression : Département de la Haute-Savoie

Contact : Syndicat Mixte du Plateau de Solaison
Mairie de Brizon - 67 allée de la Mairie
74130 Brizon